

Rapport moral

A bien des égards, l'année qui vient de s'écouler peut-être considérée comme une année de transition.

Une année de transition tout d'abord parce que les résultats des élections municipales puis cantonales ont eu pour conséquence d'amener de nouvelles équipes à la mairie de Bourg-en-Bresse (et par ricochets à l'Agglo) ainsi qu'au Conseil Général et donc souvent de nouveaux fonctionnaires territoriaux chargés d'appliquer les décisions politiques et de gérer les dossiers.

Ces changements dans les différents exécutifs ont été pour nous l'occasion de relancer un certain nombre de contacts afin de mieux nous faire connaître de nos élus et de nos correspondants administratifs (quand cela était nécessaire) mais également de tenter d'obtenir, pour ce qui est du Conseil Général, un subventionnement qui soit à la hauteur de notre engagement et de nos actions en faveur du développement associatif départemental.

Force est de constater que même si nous avons remarqué une certaine augmentation du montant de la subvention que le Conseil Général nous a attribuée pour 2009, soit 20 000 €, celle-ci reste relative si on la rapproche des 571 624 € versés par la ville de Bourg en Bresse. Or, comme je le rappelle chaque année, plus de 80 % des associations que nous hébergeons d'une façon ou d'une autre (boîtes aux lettres, mise à disposition de bureaux ou de salles de réunion) ou pour lesquelles nous sommes amenés à apporter des conseils et soutiens, ont un champ d'action qui rayonne bien au-delà du seul territoire de la commune de Bourg-en-Bresse (pour plus de 50 %, il s'agit d'associations à vocation départementale).

Pour en terminer, momentanément, avec la question des subventions, je dois dire que, pour la première fois, nous avons pu être soutenus financièrement dans nos actions par l'Agglo et ce, pour le travail que nous avons mené avec le Centre Ain Actif en novembre 2008 autour des « Rencontres Départementales de l'Economie Sociale et Solidaire », sujet sur lequel je reviendrai plus en aval dans ce rapport.

Une année de transition également en ce qui concerne la gestion de locaux puisque, en 2008, nous avons été amenés à gérer les locaux de la nouvelle Maison des Syndicats et, depuis quelques semaines, l'annexe de la Maison de la Vie Associative, dite « Maison des Associations » c'est-à-dire le bâtiment qui se trouve boulevard des Belges et dans lequel ont été relogées principalement les associations qui avaient leurs bureaux à l'immeuble Chambard.

Toutefois, cette année n'a pas été qu'une année de transition pour l'AGLCA et nous avons dû, salariés ou administrateurs, nous atteler à bon nombre de chantiers, et le terme de chantiers n'est pas toujours un vain mot compte tenu de l'énergie qu'il a parfois fallu aux uns ou aux autres déployer pour les réaliser ou simplement pour les entreprendre.

J'en profite pour vous rappeler que le Conseil d'Administration est l'organe politique de l'association, celui qui détermine les orientations. Concernant l'AGLCA, association d'associations, cette responsabilité est d'importance pour les associations burgiennes ou de l'Ain, puisque notre objet consiste à répondre à leurs besoins afin de leur permettre de mieux conduire leur propre projet associatif.

Il revient aux membres du Conseil d'Administration, par leurs compétences et connaissances des secteurs associatifs, d'orienter et de valider les choix de développement de projets, d'initier les mises en synergie avec d'autres associations ou réseaux associatifs, de négocier les budgets avec les partenaires et collectivités territoriales et d'assumer leur fonction d'employeur.

Ce qui peut être considéré comme une charge est aussi une des façons privilégiées de participer au développement de la vie associative, à commencer par celle pour laquelle l'administrateur a mandat pour siéger au Conseil d'Administration de l'AGLCA.

Les problématiques rencontrées par tous les secteurs de la vie associative ont évolué ces dernières années, surtout présentement, alors que les financements sont revus à la baisse, au risque de faire disparaître des associations, des réseaux associatifs, au détriment des bénévoles et des bénéficiaires de leurs services.

Les Conseils d'Administration de nos associations ont besoin de l'engagement de bénévoles ayant des compétences pouvant dynamiser directement les projets, et le désir d'en acquérir, car les possibilités existent.

Le Conseil d'Administration de l'AGLCA, parce qu'il est gestionnaire d'une structure salariée conduisant des missions maintenant à l'échelle départementale, a aussi besoin de vos compétences.

C'est un choix de société éminemment politique qui touche à l'expression de la démocratie et a le projet d'en dynamiser le développement.

Gérer une telle structure peut sembler rébarbatif, demander trop de connaissances.

Il revient aux membres du Conseil d'Administration de préciser les modes de relation avec les salariés, de demander d'améliorer les procédures et de rendre les documents nécessaires à leur mission plus accessibles.

Il ne revient pas aux salariés de déterminer seuls les engagements de l'association AGLCA malgré leur souhait de répondre au mieux au projet associatif.

Il ne revient pas non plus aux seuls présidentes ou présidents d'associations adhérentes d'être mandatés au Conseil d'Administration de l'AGLCA. Parmi vos administrateurs, adhérents, il y a des bénévoles dont les compétences ou les envies pourraient être mises au service de ce projet collectif, manière aussi, de dynamiser votre propre Conseil d'Administration par les apports et les échanges qui en découleraient.

Des chantiers passés et à venir, permettez-moi d'en citer quelques-uns à présent :

En novembre 2008 nous avons organisé avec Centre Ain Actif les « Rencontres de l'Economie Sociale et Solidaire dans l'Ain ». Cette manifestation a connu 3 temps forts :

- La possibilité pour le public de visiter 9 structures relevant de l'ESS réparties sur tout le département, intervenant dans des domaines très variés et de tailles très diverses.
- L'organisation d'un forum intitulé « Entrez autrement dans l'AIN, les clefs de l'accompagnement et du financement » dans lequel les acteurs ou futurs acteurs de l'ESS, les élus et les fonctionnaires territoriaux chargés de l'attribution et du suivi des marchés publics ont pu mieux connaître les outils mis à disposition pour le développement des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire,
- La réalisation d'un guide intitulé « Entrez autrement », guide qui s'adresse à tous ceux et celles qui souhaiteraient devenir Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Depuis plusieurs années, l'AGLCA est un des partenaires du Réseau d'Accueil et d'Information aux Associations (RAIA).

Grâce à un financement de la Région Rhône-Alpes, l'AGLCA a été amenée à réaliser une étude afin de cerner les besoins de formations et d'accompagnement des bénévoles et responsables d'associations du département de l'AIN.

Ce travail a abouti, non sans mal, compte tenu des difficultés que connaissent actuellement les fédérations de l'Education Populaire, à un programme d'actions pour 2009/2010 qui se décline en 4 points :

- Faciliter la formation des bénévoles par l'élaboration d'une offre de formation adaptée,
- Valoriser les spécificités d'interventions de chacun des membres du réseau RAIA, renforcer la lisibilité départementale et la complémentarité des acteurs du réseau,
- Faciliter l'orientation des responsables associatifs en situation de demande d'informations et d'accompagnement,
- Développer la réponse aux besoins des associations locales en se rapprochant des territoires.

Je n'oublierai pas de souligner, dans les travaux et tâches accomplis, le professionnalisme de l'ensemble des salariés des différents services de l'AGLCA. Quel que soit leur rôle, ils ont encore concouru cette année à faire que nos attentes et besoins en tant qu'utilisateurs des services soient satisfaits. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements.

Un chantier que nous avons commencé à mener depuis quelques mois mais auquel le futur Conseil d'Administration devra s'atteler est celui de la future délégation de service public. Comme vous le savez, l'AGLCA gère le bâtiment de la Vie Associative et son annexe située boulevard des Belges, le bâtiment de la Maison des Syndicats et la plupart des salles de réunion appartenant à la ville de Bourg-en-Bresse dans le cadre d'une Délégation de Service Public. Cette délégation vient à expiration à la fin de cette année et la municipalité, comme c'est la règle, a fait paraître un appel d'offre pour ré-attribuer cette gestion de locaux municipaux. L'AGLCA a bien évidemment fait acte de candidature.

Si notre candidature était retenue, ce que nous espérons, nous devons retravailler dans les mois à venir avec les élus et les services de la ville de Bourg-en-Bresse pour la mise en œuvre de cette délégation.

Enfin, dans le cadre des différents contacts et rencontres que nous menons avec les collectivités territoriales (ville de Bourg-en-Bresse, Agglo, Conseil Général, Conseil Régional...) concernant les recherches de financement pour l'AGLCA, et en prenant en compte les différentes missions et attributions qu'elles se sont fixées, nous devons être une force de propositions, d'explications, afin, non seulement de répondre à leurs attentes, mais aussi d'être soutenus déceimment pour le travail que nous accomplissons, c'est-à-dire le soutien que nous apportons aux associations sur l'ensemble du territoire.

De même il devient, me semble-t-il, de plus en plus urgent d'avancer autour du chantier de la « future » Maison de la Vie Associative avec l'ensemble de nos partenaires des collectivités territoriales au regard des besoins existants des associations accueillies et de celles qui sont à la recherche de locaux mais également de ceux des personnes accueillies et en particulier des personnes à mobilité réduite. Pour mémoire, la loi du 11 février 2005 oblige à ce que tous les bâtiments recevant du public soient rendus accessibles au plus tard le 1er janvier 2015.

Pour terminer ce rapport moral, j'aimerais revenir brièvement sur l'intérêt que les collectivités territoriales devraient trouver à soutenir les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire et, parmi elles, les associations.

En effet, du fait de la crise économique que nous connaissons actuellement, certains financeurs envisagent de diminuer les subventions aux associations. Ce serait parfaitement injuste de faire payer aux associations les dérapages de certaines entreprises qui ne sont pas tout à fait du même monde que nous. Quitte à décevoir certains, en général (il existe malheureusement des exceptions) les directeurs, cadres ou salariés de nos structures ne partent pas à la retraite avec des parachutes dorés et les administrateurs ne touchent ni jetons de présence pour leurs participations aux Conseils d'Administration et autres réunions, ni intéressements au bénéfice (quand il y en a).

Plus sérieusement, je suis certain que les associations quel que soit leur objet social, apportent plus à la société, et à la population qui la compose, par les différentes formes de solidarité qu'elles peuvent véhiculer.

De plus, aujourd'hui, le monde associatif ne vit pas en marge du système économique. Simplement, il cherche à rendre un service à la collectivité, au coût le plus juste, sans partage de bénéfice, tout en respectant les salariés qui travaillent pour lui.

Enfin, s'il arrive parfois que le rôle dévolu à l'association la cantonne aux tâches non rentables, par l'engagement des militants associatifs, salariés ou bénévoles (temps offert, disponibilité, présence, soutien, accompagnement...) l'association rend, d'un point de vue uniquement comptable, ce qui est non rentable, rentable.

Le Président, Jean-Paul GODEAU.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10/06/2008
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Organisme/Association		Nom	Bureau élu le 1er juillet 2008
ADFI		Monsieur GODEAU Jean-Paul	Président
Alpin Français CAF (Club)		Monsieur PERRET Jacques	
Associations Familiales (Union Départementale des)	Mbre droit	Madame PILON Michelle	Vice-Présidente
Bourg Nature Environnement		Monsieur LOZIER Pierre	
Caisse d'Allocations Familiales	Mbre droit	Monsieur CHAPUIS Pierre	
Compétences en Temps Partagé		Madame GESTAS Chantal	Trésorière Adjointe
CGT de l'Ain (Union Départementale)		Monsieur GROBON Didier	Trésorier
Cinémateur (Association Le)		Madame MARIN Claire	
Clavichords		Monsieur ECHAMPARD Luc	
Crématisse de l'Ain (Association)		Monsieur OUJDAVINI Robert	Secrétaire Adjoint
Office d'H.L.M. «Bourg Habitat»	Mbre droit	Madame MANISSIER Rolande	Secrétaire
Syndicale des Familles CSF (Confédération)		Monsieur CHARBON René	
Ville de Bourg	Mbre droit	Madame CHARNAY Vasilica	
Ville de Bourg	Mbre droit	Monsieur ZIZIEMSKY Benjamin	

Fonctionnement de l'association AGLCA

L'AGLCA (Agence pour la gestion, la liaison et le conseil aux associations) est une association de 218 associations adhérentes qui gère la Maison de la vie associative, la Maison des syndicats et 14 salles dans les quartiers, et développe des services en réponse aux besoins des bénévoles des associations.

L'AGLCA a pour objet de mettre à disposition des bénévoles des "outils", des services, des compétences, pour les aider à réaliser, au mieux, leur projet associatif. Elle ne représente pas les associations, ne parle pas en leur nom.

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le 10 juin 2008.

Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois, au cours de l'année :

- 14 février 2008
- 15 avril 2008
- 01 juillet 2008
- 13 octobre 2008
- 08 décembre 2008

Durant cette année, outre les tâches traditionnellement dévolues au Conseil d'Administration comme le contrôle de la gestion financière, la fonction employeur, le "cadrage politique" des actions menées et les relations avec les collectivités territoriales, nous avons eu à remettre sur le métier quelques thématiques récurrentes dont certaines ont encore cours :

▲ L'administration de trois pôles dont la gestion économique impose une articulation qui soit garante du cadre professionnel (conditions de travail, accès à la formation, respect des droits du travail, prévention des risques professionnels...) et d'un équilibre financier pour que l'AGLCA ait la capacité de remplir ses missions.

Ces trois pôles sont en synergie par les complémentarités développées :

- le pôle salles de réunions et bureaux pour les associations ou salles de quartier pour les familles (mise en œuvre du cahier des charges de la Délégation de Service Public avec la Ville et des conventionnements avec les offices HLM),
- celui des services participant au développement de la vie associative,
- et celui des services généraux pour répondre aux exigences administratives de l'ensemble.

L'AGLCA est une entité économique relevant du secteur de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) de par sa philosophie, ses principes, ses actions et ses choix économiques mis au service du projet de la structure pour la production de services d'utilité sociale (non-lucrativité, non-recherche du profit pour le profit...).

Les contraintes budgétaires imposent une gestion serrée et, parfois, des prises de décisions d'ordre économique.

▲ L'animation de la Maison de la Vie Associative pour qu'elle réponde aux besoins d'hébergement et d'accompagnement des bénévoles d'associations. L'adaptation des services passe par une diversification, un accroissement des compétences et la remise en cause continue des postures professionnelles pour dynamiser l'autonomie associative (faire avec et non faire à la place de).

Cet ajustement entre les besoins des associations, les propositions que les salariés de l'AGLCA pourront y apporter et le budget nécessaire pour y parvenir, relève de l'évaluation des actions menées pour comprendre les écarts entre les effets attendus et produits et d'une projection à court et moyen termes permettant la prise de décision.

En 2008, des aménagements ont eu lieu pour installer le Point Doc afin de rendre accessibles les documents et livres traitant de la vie associative.

▲ La recherche de partenariats avec les collectivités territoriales (Ville, Conseil général, Conseil régional), des services de l'Etat (DDJS, DDASS, DDTEFP) et des partenaires institutionnels (Offices HLM, CAF, Caisse des dépôts...) prend en compte leurs orientations politiques, en matière de vie associative ou autres, leurs choix budgétaires et les convergences ou divergences avec les objectifs de l'AGLCA calés sur les besoins des porteurs de projets associatifs.

La plus grande partie de la stratégie de développement de l'activité de l'AGLCA se négocie et fait l'objet de conventions d'objectifs, convention financière et délégation de service public, dans le respect de la législation et de la réglementation.

En 2008, nous avons travaillé avec la Ville pour établir des avenants à la DSP en cours, en fonction des modifications à y apporter, notamment sa prolongation sur l'année 2009. En prévision, le renouvellement de la DSP à laquelle l'AGLCA devra répondre si sa candidature est retenue.

La Ville, au travers des 3 ateliers du Forum "Démocratie locale et proximité", a précisé ses orientations sur les Conseils citoyens, la vie associative et les outils de proximité et le service public. Certaines d'entre-elles orienteront la politique de la Ville, donc son engagement dans le subventionnement des projets des associations dont ceux de l'AGLCA.

On obtient un Rubik's Cube qui aura toujours des faces cachées quel que soit l'angle sous lequel on le regarde ; mais, elles sont toutes solidaires car en interconnexion.

A l'AGLCA, être administrateur, mandaté par son association, ou salarié, est un choix militant et/ou professionnel. Etre au service, rendre service, donne un sens à cet engagement, ce contrat. Par cette complicité, cette mutualisation, cette coopération, nous apprenons en vous rencontrant, vous écoutant, vous accompagnant.

Le Conseil d'administration a, toujours, besoin de se renouveler pour mieux appréhender l'évolution des besoins des associations, celui de son environnement complexe, en mutation, et proposer des actions que les salariés auront à mettre en œuvre.

Ce n'est pas une charge supplémentaire se surajoutant à d'autres charges, mais participer collectivement, un peu plus ou plus précisément, aux développements des potentialités de la société civile.

Engagez-vous, rengagez-vous !

Bruno HERAIL, directeur.

Conseil de Maison

Cette structure informelle regroupe une quinzaine de responsables associatifs volontaires utilisateurs des services de l'AGLCA. Le Conseil de Maison s'est réuni le 11 février et le 7 mai. Il a principalement débattu des attentes des associations pour la nouvelle mandature, notamment en matière de locaux, et du besoin d'organisation d'une manifestation interassociative d'envergure.

Accueil de stagiaires

Comme les années précédentes, l'AGLCA a été un lieu de stage et d'exécution de mesures judiciaires. L'équipe accueille et accompagne les stagiaires pour répondre aux finalités du stage, l'acquisition et la mise en œuvre de compétences, et leur faire découvrir la vie associative au travers de leur service et de la Maison de la vie associative.

Les personnes adressées par le SPIP 01 (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Ain) participent aux activités des équipes d'entretien et de maintenance des locaux ou du développement de la vie associative....., en fonction de leurs compétences et de notre disponibilité.

Outre le service rendu, ce dont nous les remercions, c'est, aussi, pour l'AGLCA l'occasion d'un regard extérieur.

Ont été accueillis :

- 5 stagiaires des collèges et lycées ;
- 2 stagiaires de collectivités territoriales ;
- 1 stagiaire d'Orsac Insertion
- et 12 personnes en exécution de mesures judiciaires, en TIG (Travail d'Intérêt Général) ou TNR (Travail Non Rémunéré).

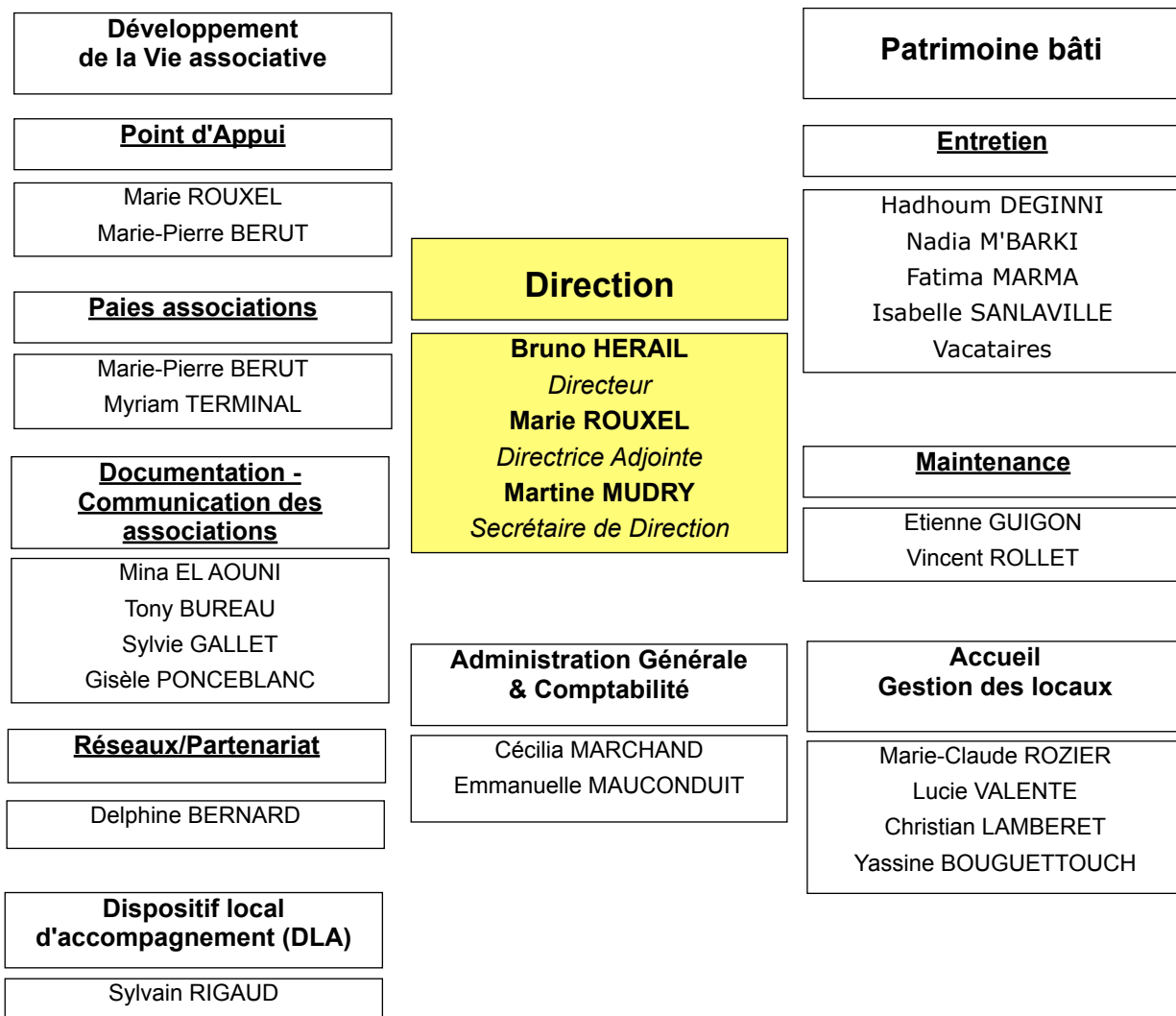
Formation du personnel

Formations prises en charge dans le cadre de la formation continue :

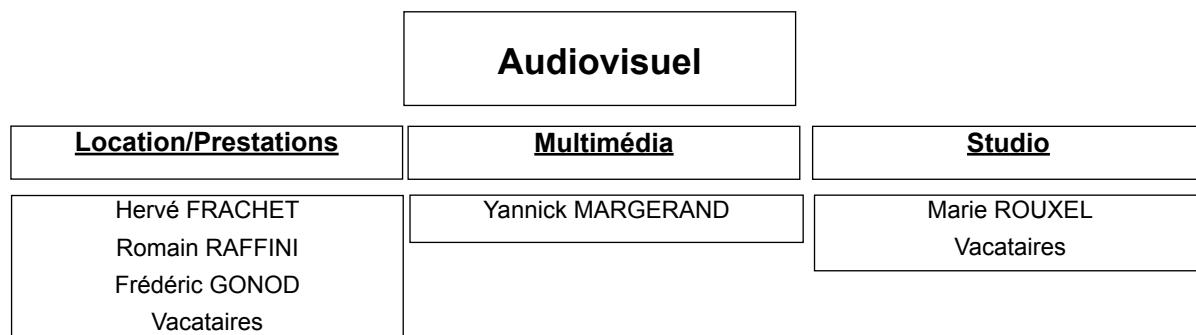
- 17 & 18 mars 2008 : La rémunération, les charges sociales et fiscales – Juris associations
- 20 mars 2008 : Initiation à l'utilisation du logiciel Modalisa - Réseau National des Maisons des Associations
- 23 mai 2008 : La responsabilité des dirigeants – Juris associations
- 26 & 27 juin 2008 : Gestion juridique et fiscale de l'association – Juris associations
- 3 & 4 avril 2008 : L'association, historique, fonctionnement et environnement – Réseau National des Maisons des Associations
- 29, 30 & 31 mai 2008 : Maisons des associations et autonomie des associations - Réseau National des Maisons des Associations
- 24 juin 2008 : Initiation à l'utilisation du logiciel Modalisa - Réseau National des Maisons des Associations
- du 29 septembre au 3 octobre 2008 : Restauration de documents sonores – INA
- 16 octobre et 15 décembre 2008 : Formation et analyse de la pratique – Coordination SAVARA
- 20 novembre 2008 : Logiciel de paie SAGE – CMRE
- 10, 11 & 12 décembre 2008 : Maison des associations et médiations - Réseau National des Maisons des Associations.

L'AGLCA peut se qualifier, aussi, "d'entreprise apprenante" de par la transversalité et la complémentarité des tâches, quand cela est possible, le niveau de qualification élevé de certains salariés en charge de missions ou de prestations et l'incitation à connaître et à participer aux pratiques professionnelles des autres services. Ce processus fondamental pour la promotion sociale et professionnelle est à améliorer et à renforcer.

Organigramme du personnel au 31 décembre 2008



Services complémentaires



PATRIMOINE BÂTI

Associations utilisant un bureau au 31 décembre 2008

Type d'utilisation des bureaux
Bureaux partagés : caractères maigres
Bureaux à usage exclusif : caractères gras

AIDES RELAIS DE L'AIN

AIN CYCLISME DU BASSIN DE BOURG EN BRESSE

ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR DE L'AIN (ASS)

ALPIN FRANÇAIS (CLUB)

ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE (CTÉ LOCAL DES)

ANCIENS DE R.V.I. BOURG (AMICALE DES)

ARNICA (COMPAGNIE)

BOULISTE DE L'AIN (COMITÉ)

BOURG CANOË KAYAK EAUX VIVES

BOURG NATURE ENVIRONNEMENT

CFDT (UNION DÉPARTEMENTALE)

CFTC (UNION DÉPARTEMENTALE)

CFE-CGC (UNION DÉPARTEMENTALE)

CGT (UNION DÉPARTEMENTALE)

CIRQUE DE BOURG (LE)

COMPÉTENCES EN TEMPS PARTAGÉ

CONJOINTS SURVIVANTS DE L'AIN (ASS DÉP. DES)

CONSOMMATEURS QUE CHOISIR (U. FED. DES)

COORDINATION DES CENTRES DE LOISIRS (COMITÉ DE)

CRÉMATISTE DE BOURG ET REGION (ASS)

CYCLO BRESSAN CHARLES ANTONIN

DEFENSE FAMILLE ET INDIVIDUS ANTENNE DE L'AIN

DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL DANS L'AIN (ASS POUR LE)

DIRE ET EN SORTIR

DON DE SANG BENEVOLE DE BOURG (ALE POUR LE)

DON ORGANES, TISSUS HUMAINS ET MOELLE OSSEUSE (ASS POUR LE)

EPGV COMITÉ DEP DE L'AIN EDUCATION PHYSIQUE ET GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

ESPERANTO BOURG EN BRESSE

EVEIL SPORTIF DES SOURDS DE BOURG

FÉDÉRÉE DES ASSOCIATIONS POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE DE L'AIN (UNION DÉPARTEMENTALE)

FNATH SECTION DE BOURG - ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

FO (UNION DEPARTEMENTALE DE L'AIN)

FORMATION CONTINUE DES CONDUCTEURS DE L'AIN (ASSOCIATION POUR LA)

GRAND FOND BRESSAN

GYMNASTIQUE DE L'AIN FFG (CTE DÉPARTEMENTAL)

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MIXTE (ASS)

IDEO BOUTIQUE DE GESTION

INFIRMIERS (FÉD NALE DES)

INFORMATION FÉMININ FAMILIAL - INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CTRE D')

LOGEMENT (CONFED NATIONALE DU)

LOISIRS ET TOURISME SOCIAL (ASS DE)

MASTERS COIFFURE DE L'AIN (CLUB DES)

MOTOCYCLISTE DE L'AIN (UNION)

NATURALISTES ET ARCHÉOLOGUES (SOCIÉTÉ DES)
PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (ASS DES)
PAYSANNE DE L'AIN (CONFÉDÉRATION)
PHILATÉLIQUE BRESSANE MULTICOLLECTION (AMICALE)
RECHERCHE ET INFORMATION SUR LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE
RECHERCHES ET ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES DE L'AIN
S.E.L. BRESSAN
SENTIERS AMITIÉS
SOCIOCULTURELLE DES SOURDS DE L'AIN (ASS)
SOU DES ÉCOLES DE BOURG
STOMISÉS DE L'AIN (ASS DES)
TOURISTIQUE DES AMIS DE LA NATURE (UNION)
Z COMPAGNIE (LA)

Associations utilisant des salles de réunion comme bureau

ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS
AMNESTY INTERNATIONAL GROUPE 120
ARTISANS DU MONDE BOURG EN BRESSE
CANOE LOISIRS SKI DE BOURG
CONNAISSANCE DE LA FLORE DE L'AIN
CREDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES
DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITE (ASS POUR LE)
EBENE
HORLIEU EDITIONS
INTÉGRATION 01
ISHTAR
LIBRE PENSÉE (LA)
PASSAROS (COMPAGNIE)
RACING CLUB DES CHALLENGERS BRESSANS - SECTION SKI RCCB
UNIRC 01 GRICA
VISITE DE MALADES EN ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Gestion du Patrimoine bâti

Locations de salles pour l'année 2008 (hors bureaux)

Salles	Propriétaire	Familles	Ass régulières	Ass occasionnelles	Services sociaux	Adm/divers	Musiciens	Totaux	Taux occ /365j
--------	--------------	----------	----------------	--------------------	------------------	------------	-----------	--------	----------------

Rez de chaussée immeuble

6 Pt Chèvres	HLM		528					528	144,60%
Lesage	OPAC		524					524	143,60%
Tulipes	HLM		524					524	143,60%
Challes	HLM		524					524	143,60%
Sous-total			2 100					2 100	143,80%

Musique

Pellafol	HLM						71	71	19,50%
----------	-----	--	--	--	--	--	----	----	--------

Salles quartier

Alagnier	Ville	93	90	15	2	14	19	233	63,80%
Bellet	Ville	108	149	32		2		291	79,80%
Clément	Ville	15	340	12		4	49	420	115,10%
Daudet	Ville	68	336	13		8	9	434	118,90%
Dîmes	HLM	45	233	16		4		298	81,60%
Magenta	HLM	8	152	3		5		168	46,00%
Peloux	Ville	52	177	14	97	4	1	345	94,50%
Pressoir	HLM	7	19	6	205	16		253	69,30%
Saint Roch	HLM	40	147	5		5		197	54,00%
Saint Vincent	HLM	2	137	3		2		144	39,50%
Terre des Fleurs	Ville	11	70	2	10	4		97	107,70%
Sous-total		449	1 850	121	314	68	78	2 880	76,2% sans TdF

Salles Maison de la Vie Associative

Base 307 j ouvrés

1.3	Ville		129	11		31		171	
0.2	Ville		133	42		76		251	81,80%
0.3	Ville		125	25		121		271	88,30%
0.4	Ville		168	89		65		322	104,90%
0.11	Ville		275	25		7		307	100,00%
1.21	Ville		109	14		24		147	47,9%
Sous-total			939	206		324		1 469	79,80%

Salles Maison des Syndicats

0.25	Ville		48	12		73		133	36,40%
0.23	Ville		74	83	1	144		302	82,70%
0.26	Ville		1	1		55		57	31,00%
0.27	Ville		9	11		34		54	29,30%
Sous-total			132	107	1	306		546	59,60%

Totaux.....		449	5 021	434	315	698	149	7 066	83,08 %
--------------------	--	------------	--------------	------------	------------	------------	------------	--------------	----------------

Salle Terre des Fleurs fermée à compter du 1er avril (base taux occupation = 90 jours).

Salles 0.26 et 0.27 ouvertes tout public à partir de juillet et co-utilisées par les Syndicats jusqu'au 31 décembre.

Evolution des utilisations

Evolution sur 5 ans - Tous locaux					
	2008	2007	2006	2005	2004
Pied d'immeuble	2 100	1 795	1 562	1 103	990
Salles de quartier	2 880	2 848	2 787	3 006	3 062
Salles réunion MVA et Syndicats	2 015	2 508	2 293	2 024	1 829
Pellafol (répétitions)	71	51	60	71	112
TOTAL	7 066	7 202	6 702	6 204	5 993

Sur total 2008/2007 Moins 1,9%

Pied d'immeuble Plus 17%

Salles de quartier Plus 1,1% (Terre des Fleurs en moins à partir d'avril)

Salles de réunion Moins 19,6%

Evolution sur 5 ans salles de quartier					
	2008	2007	2006	2005	2004
Alagnier	233	207	174	168	160
Bellet	291	274	240	251	248
Blériot	0	0	267	540	481
Clément	420	461	476	407	429
Daudet	434	371	127	104	131
Dîmes	298	275	233	162	115
Magenta	168	167	107	145	119
Peloux	345	200	183	213	239
Pressoir	253	217	243	236	226
Saint-Roch	197	177	174	146	183
Saint- Vincent	144	136	148	190	177
Terre des Fleurs (->30/03/08)	97	363	415	444	554
TOTAL	2 880	2 848	2 787	3 006	3 062

Les utilisations de la salle Terre des Fleurs se sont notamment reportées sur Daudet et Le Peloux

Evolution sur 5 ans salles de réunion					
	2008	2007	2006	2005	2004
MVA					
Salle 1.3	171	282	327	293	301
Salle 0.2	251	307	260	225	206
Salle 0.3	271	276	225	184	136
Salle 0.4	322	393	340	314	275
Salle 0.11	307	391	419	342	278
Salle 1.21	147	281	238	158	126
Sous-Total	1 469	1 930	1 809	1 516	1 322
Syndicats					
Salle 0.25	133	239	167	208	185
Salle 0.23	302	339	317	300	322
Salle 0.26	57	0	0	0	0
Salle 0.27	54	0	0	0	0
Sous-Total	546	578	484	508	507
TOTAL réunions	2 015	2 508	2 293	2 024	1 829

Evolution selon types d'utilisateurs					
	2008	2007	2006	2005	2004
Familles	449	396	350	383	399
Associations régulières	5 021	4 920	4 666	3 884	3 270
Associations occasionnelles	434	435	421	548	473
Services sociaux/centres loisirs	315	298	321	426	854
Administrations/divers	698	994	763	818	772
Musiciens/comédiens/danseurs	149	159	181	145	225
TOTAL	7 066	7 202	6 702	6 204	5 993

Part des familles et des associations régulières qui augmente (notamment salles en pied d'immeuble)
Baisse des utilisations d'administrations et divers, notamment sur les salles de réunion de la MVA

Nombre d'utilisateurs							
2008(2007)							
	Familles/ indiv	Asso	Syndicats	Admin	Autres	TOTAL	Moy utilis
Salles de quartier	323 (299)	90 (119)	6 (7)	13 (17)	20 (19)	452 (461)	6,3 (6,2)
Pied d'immeuble		6 (5)				6 (5)	350 (359)
MVA		111 (129)	5 (15)	5 (1)	18 (16)	139 (161)	10,5 (12)
Syndicats		72 (70)	9 (10)	11 (7)	14 (16)	106 (103)	4,6 (5,6)
Musique	4(4)	1 (2)				5 (6)	14,2 (8,5)
TOTAL	327 (303)	280 (325)	20 (32)	29 (25)	52 (51)	708 (736)	9,6 (9,8)

Nombre d'utilisateurs associatifs en baisse sur les salles de quartier et les salles de réunion de la MVA
Mais nombre d'utilisations associatives légèrement en hausse : moins d'associations mais plus de réservations
A l'inverse, nombre stable d'usagers administrations et divers pour un nombre moindre d'utilisations

PERSONNEL : *Coordination Martine Mudry.*

Accueil : Marie-Claude Rozier, Lucie Valente, Christian Lamberet, Yassine Bouguettouch.

Entretien : Etienne Guigon, Vincent Rollet.

Ménage : Nadia M'Barki, Isabelle Sanlaville, Hadhoum Deginni, Fatima Marma. Vacataires.

Commentaires :

• Cadre de gestion

La gestion des locaux collectifs se fait, pour les locaux appartenant à la Ville de Bourg-en-Bresse, dans le cadre d'une Délégation de Service Public arrivée à échéance le 31/12/2008 et prolongée d'un an par avenant et, pour les locaux appartenant à Bourg Habitat et Dynacité (ex OPAC), dans le cadre d'une convention simple.

L'année 2008 a été marquée par le transfert des syndicats dans les locaux réhabilités de l'ancienne caserne des pompiers et la fermeture des étages de l'ancienne Maison des Syndicats.

Le rez-de-chaussée de l'ancienne Maison des Syndicats reste ouvert au public avec la mise à disposition de 4 salles de réunion tant qu'une salle de 200 places ne sera pas disponible ailleurs.

La nouvelle Maison des Syndicats s'étend sur 1 095m² et comprend 51 bureaux, ainsi qu'une ou plusieurs salles de réunion pour certains syndicats, à leur étage, des locaux divers et 3 salles de réunions au rez-de-chaussée réservées exclusivement aux syndicats.

Les associations qui étaient hébergées à l'Immeuble Chambard déménageront en avril 2009 dans une autre aile de l'ancienne caserne des pompiers : la « Maison des Associations ».

La totalité des surfaces gérées représentera alors 7 062 m² (salles de quartier, salles en pied d'immeuble, Maison de la Vie Associative, Maison des Syndicats, Maison des Associations, Pellafol).

La procédure du nouvel appel d'offre pour la future DSP est en cours. L'AGLCA présentera sa candidature.

Données 2008

On constate une légère baisse (près de 2 %) du nombre total d'utilisations par rapport à 2007, très sensible sur les salles de réunions de la Maison de la Vie Associative (moins 24 %).

Cela s'explique notamment :

- par l'installation des syndicats dans leurs nouveaux locaux où ils bénéficient de salles de réunions affectées, et dont les utilisations ne sont pas comptabilisées car ne faisant pas l'objet de réservations,
- par l'arrêt en 2008 d'actions de formations qui utilisaient les salles de façon très régulière (Aidolor, taxis).

La demande de locaux affectés de façon permanente pour les petites associations avec un salarié est récurrente, celles-ci n'ayant pas forcément les moyens de se loger dans le privé.

Cette baisse est compensée par un bon taux d'occupation des salles de quartier malgré le retrait de la salle Terre des Fleurs de la DSP (Délégation de Service Public), ainsi que d'une utilisation quotidienne de l'ensemble des petites salles en pied d'immeuble.

ENTRETIEN/MÉNAGE

2 688 heures d'entretien et de travaux et 4 683 heures de ménage ont été effectuées sur l'ensemble des locaux. L'équipe d'entretien a rénové plusieurs bureaux, ainsi que les salles de réunion 0.4 et 0.11.

	Nb en 2007	Nb en 2008		Nb en 2007	Nb en 2008
Nombre total d'heures d'entretien			Nombre total d'heures de Ménage		
MVA + Chambard + Syndicats	1 483	1 257	MVA + Chambard + Syndicats	2 854	2 403
Salles de quartier	289	520	Salles de quartier	2 624	2 054
Autres locaux	126	69	Autres locaux	283	226
Autres travaux et divers	827	842			
Totaux	2 725	2 688	Totaux	5 761	4 683

ACCUEIL

L'accueil de la Maison de la Vie Associative est assuré 64 heures par semaine aux horaires suivants :

- le lundi : de 9h à 19h,
- du mardi au vendredi : de 9h à 21h,
- le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les missions du service sont les suivantes :

- accueil et information du public sur les associations, les réunions, les services internes...,
- tenue du standard et orientation des appels téléphoniques pour l'AGLCA,
- gestion des réservations des salles, tenue des plannings, remise et récupération des clefs, gestion des factures et des cautions liées aux locations,
- statistiques sur les utilisations de locaux et les temps passés du ménage et de l'entretien,
- tri quotidien et distribution du courrier pour les 210 associations ayant une boîte aux lettres à la Maison de la Vie Associative ; suivi et relances des boîtes « dormantes »,
- enregistrement du courrier de l'AGLCA,
- tenue de la caisse et du livre de caisse,
- gestion de la télécopie,
- états des lieux des salles, en lien avec le service entretien ; élaboration du planning des équipes de ménage,
- classement et archivage des courriers et documents dans les dossiers des associations...

**DEVELOPPEMENT
DE LA VIE ASSOCIATIVE**

PERSONNEL : *Coordination Marie Rouxel.*

Point d'appui : Marie Rouxel (en congé maladie de mars à octobre 2008), Marie-Pierre Bérut.

Paie : Marie-Pierre Bérut, Myriam Terminal.

Fichiers, communication : Tony Bureau, Mina El Aouni.

Point Doc : Sylvie Gallet, Gisèle Ponceblanc.

DLA : Sylvain Rigaud.

Etude Pôle Ressource : Delphine Bernard.

Ponctuellement : Bruno Hérail, Cécilia Marchand, Romain Raffini, Yannick Margerand.

POINT D'APPUI

Il s'agit d'un service de conseils individualisés gratuits pour les associations sur toutes les questions concernant leur fonctionnement.

Evolution du nombre d'actes depuis 2001

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
404	407	502	794	723	684	750	688

688 demandes ont été traitées en 2008, soit une diminution de 8 % liée à une absence de personnel sur une partie de l'année.

33 % sont des premières demandes (contre 37 % l'an dernier). La part des associations déjà utilisatrices du service continue d'augmenter, qu'il s'agisse du suivi des associations vues en formation ou d'associations pour qui nous sommes devenus l'interlocuteur de référence en cas de problème.

Le service est de mieux en mieux identifié.

En cas de première demande, l'orientation se fait principalement par les services de la Préfecture et des Sous-Préfectures et d'autres services de l'Etat (42 %), par une communication de l'AGLCA ou la fréquentation d'autres services de la Maison de la Vie Associative (19 %), par d'autres usagers (13 %) par Internet (8 %).

Secteurs d'activités

plusieurs réponses possibles

Culture	34,7%
Loisirs	21,8%
Sports	10,5%
Cantines	6,3%
Social/insertion	5,3%
Tourisme	4,1%
Environnement	3,8%
Humanitaire	3,3%
Santé	2,0%
Défense d'intérêts	2,0%
Autres	6,2%

Les associations culturelles, notamment petites et non fédérées, sont toujours les plus nombreuses à nous solliciter, même si leur part dans le nombre des demandes a diminué par rapport à l'an dernier au profit, notamment, des associations de loisirs.

Origine géographique des demandeurs (sur 658 précisés)

Ville de Bourg-en-Bresse	19,8%
Autres communes du CDRA	24,2%
TOTAL Bourg + CDRA	44,0%
Autres communes de l'Ain	51,0%
Région Rhône-Alpes	2,6%
Autre Région	2,4%

Cadre du contact

Téléphone	67,1%
RV	19,3%
Permanence sans RV	2,4%
Ecrit	10,8%
Déplacement	0,4%

La part des questions posées par courriel via notre site Internet augmente.

Moyenne du temps passé par demande : 33'

Besoins abordés

963 types de besoins abordés pour 1688 items

Types de besoins :

Gestion des ressources humaines /Emploi	36,5%	Nette augmentation par rapport à 2007 (26 % des demandes)
Vie statutaire	25,7%	
Divers juridiques et administratifs	6,1%	
Projet	7,3%	
Fiscalité	5,1%	
Financements	6,5%	
Activités économiques	2,7%	Réorientation vers DLA
Organisation de manifestations	2,5%	
Compta/gestion	2,6%	
Partenariat	2,5%	
Autres	2,5%	

Commentaires

Ce sont toujours les questions liées à l'emploi qui sont les plus nombreuses : embauche, contrat de travail, statut et convention collective, intermittents du spectacle, paye, rupture...

L'augmentation de ce type de questions est liée :

- à une meilleure évaluation de l'appui conseil gratuit apporté aux associations pour qui nous traitons la paye,
- aux compétences sollicitées de la personne qui a réalisé la plus grande partie des actes en 2008,
- mais aussi à une complexification des procédures et réglementations devant lesquelles les employeurs bénévoles sont très démunis.

Viennent ensuite les questions statutaires : rédaction ou modification, interprétation, instances, conflits...

La part des questions liées à un projet intégrant des activités économiques et de la création d'emploi est en baisse car les demandeurs sont plus directement orientés vers le DLA.

Depuis début 2009, le dispositif de l'auto-entrepreneur draine les demandes concernant la création de son propre emploi pour lesquelles certains s'orientaient auparavant vers le statut associatif.

Cette connaissance en direct des problèmes rencontrés par les associations nous permet d'affiner notre proposition de formation. Toutefois, on constate que les responsables associatifs préfèrent une réponse individualisée à certaines questions, notamment en termes de droit du travail et de responsabilités.

Formations des bénévoles

Ces formations sont financées par la région Rhône-Alpes et proposées dans le cadre du calendrier de formation des bénévoles du RAIA.

Certains modules sont animés par Valérie Palmisano d'Ain Profession Sport et Culture.

9 stages ont été organisés en 2008. Ils ont rassemblé **153 participants** issus de **116 associations** différentes.

Connaissances de base sur le fonctionnement associatif :

St Rambert en Bugey – 17/01/08 : 2 inscrits – annulé.

St Genis Pouilly – 14/02/08 – 19 participants – 13 associations.

Châtillon sur Chalaronne – 13/03/08 – 25 participants – 16 associations.

Cibeins – 27/03/08 – 21 participants – 12 associations.

Montluel – 22/05/08 – 24 participants – 13 associations.

Organiser une manifestation exceptionnelle :

Belley – 24/01/08 – 20 participants – 15 associations.

Montrevel en Bresse – 06/03/08 – 20 participants – 13 associations.

Chalamont – 10/04/08 – 18 participants – 11 associations.

Recherche de financements privés : Dons, mécénat, sponsoring :

St Denis les Bourg – 07/02/08 – 17 participants – 15 associations.

Communiquer, faire connaître son association (2 séances) :

Hauteville-Lompnes – 20/03 et 03/04/08 – 9 participants – 8 associations.

Information

L'information a été faite grâce au calendrier départemental des formations des bénévoles réalisé par la DDJS dans le cadre du Réseau d'Accueil et d'Information des Associations. Ce calendrier est diffusé très largement par l'ensemble des membres du RAIA et par les services de l'Etat auprès des mairies.

Nous complétons l'information par l'envoi ciblé d'un courrier aux mairies du secteur concerné par chaque stage ainsi que par une information diffusée par la structure relais locale et par des communiqués de presse.

Le rôle des relais locaux (centres sociaux, mairies...) est très important pour mobiliser le public.

L'envoi du calendrier est également fait par courrier auprès des 1 700 associations de notre fichier (77 communes du CDRA). Il est téléchargeable sur le site de l'AGLCA. Un rappel est fait grâce à la newsletter « Flash Asso ».

Commentaires

En dehors de St Rambert, où l'information a eu du mal à circuler au moment de la période des fêtes, tous les autres stages ont affiché complet et nous avons même dû refuser du monde pour certains.

Ce qui fonctionne : la proximité, les cas très concrets et pratiques (organisation d'une manifestation).

On constate une certaine fidélisation des participants (Belley, par exemple), les associations souhaitant une régularité des formations sur leur territoire.

Le stage sur la communication nécessiterait une séance supplémentaire pour travailler sur des cas pratiques.

Les questions sur la responsabilité des dirigeants ou le salariat restent importantes mais ont du mal à être traitées dans un cadre collectif (cas particuliers).

Ces formations sont l'occasion de nombreux échanges entre associations locales qui ne se connaissent pas obligatoirement.

En ce qui concerne le suivi individualisé, on constate qu'il ne se fait pas obligatoirement immédiatement après le stage et qu'il se dilue dans le temps, les participants ayant tendance à nous appeler de façon régulière quand ils rencontrent une difficulté dans la gestion de leur association.

Nous avons dû annuler les interventions prévues pour l'ADDIM de l'Ain (Organisateurs occasionnels de spectacles vivants) compte tenu de l'indisponibilité de l'animatrice.

Fiches recto-verso

Ces fiches pratiques, co-réalisées avec Ain Profession Sport et Culture, sont diffusées trimestriellement à l'ensemble des associations du fichier ainsi qu'aux associations adhérentes à Ain Profession Sport et Culture. Elles sont également téléchargeables sur le site de l'AGLCA.

Cette année, ont été traités les thèmes suivants :

- L'hygiène alimentaire,
- Les lotos, loteries et tombolas,
- Etre bénévole,
- La loi de modernisation du marché du travail.

Fichiers des associations

Nous initions et tenons à jour un fichier des associations des 77 communes du CDRA du bassin de vie de Bourg en Bresse sous 2 formes :

a) un fichier informatique interne global qui comprend à ce jour **2 827 associations** (dont 2 527 ayant leur siège social sur une des 77 communes du CDRA), une importante mise à jour ayant été réalisée en 2008.

842 d'entre elles nous ont transmis depuis moins de 3 ans des informations divulguables. **Plus de 1 800** nous ayant transmis une adresse postale valide sont destinataires de la revue Bourg Associations et des fiches recto-verso.

Parmi les 2 827, on recense, par familles d'activités :

Anciens combattants	70	Loisirs/vacances	456
Animaux	16	Religion/culte	36
Communication	29	Politique	21
Culturel	425	Social/Humanitaire	173
Défense d'intérêts	80	Sports	528
Economie/Emploi	115	Professions	97
Enseignement/Périscolaire	191	Vie quotidienne	148
Environnement	43	Services aux associations	12
Techniques et recherche	43	Activités non précisées	220

b) un fichier public accessible sur la borne interactive et sur le site Internet de l'AGLCA qui comprend à ce jour **724** associations nous ayant transmis volontairement des informations divulguables. Chaque association dispose d'une page écran pour présenter ses coordonnées et activités. Elle peut aussi être référencée dans le calendrier des manifestations. Ce fichier est en lien sur le site de la Ville de Bourg pour la rubrique "associations".

Les p'tits déj des présidents

Il s'agit de rencontres proposées un samedi matin par trimestre au « Point Doc » de la Maison de la Vie Associative, alliant convivialité et informations, sur un thème d'intérêt général pour les responsables associatifs :

- 15 mars : « **Les assurances** » animé par un représentant de la MACIF,
- 5 décembre : « **Dons et déductions fiscales** » animé par Carole Perret de la Direction Départementale des Services Fiscaux.

Chaque séance a réuni environ 40 participants.

Le Point Doc

Inauguré le 22 janvier 2008, Le Point Doc, installé dans les anciens locaux du service reprographie, offre un espace clair et convivial d'informations, de rencontres et de services pour les bénévoles associatifs au coeur même de la Maison de la Vie Associative.

On y trouve une large documentation, consultable sur place, classée par thématiques et régulièrement mise à jour, sur le fonctionnement des associations : guides, revues spécialisées, annuaires, mémoires, plaquettes... ainsi que des magazines édités par des associations, le journal du jour, un panneau d'affichage...

Sont également accessibles aux associations :

- la consultation gratuite d'Internet (sur rendez-vous),
- le service de timbrage et de dépôt du courrier,
- un distributeur de boissons chaudes,
- un petit espace d'exposition,
- un panneau d'affichage et un présentoir situés dans le hall d'entrée de la Maison de la Vie Associative permettent également de présenter les activités des associations locales.

Photocopies

- un photocopieur NB et couleur, fonctionnant avec un système de pré-achat de points et des codes, est à disposition des associations en libre-service, avec une personne disponible du mardi au vendredi pour assister les usagers dans leurs manipulations et assurer la gestion,

- un deuxième photocopieur est accessible à l'étage pour les associations logées à la MVA et les jours de fermeture du service,

- un troisième copieur sert aux besoins internes des services de l'AGLCA,

En 2008, près de 822 000 copies ont été réalisées, 96 % de copies NB et 4 % en couleur.

- Le service réalise également les maquettes des documents internes de l'AGLCA dont celle de la revue « Bourg Associations ».

Le site Internet de l'AGLCA : www.aglca.asso.fr

On y trouve :

- une information sur les services proposés par l'AGLCA et les contacts,

- un fichier des associations, chacune disposant d'une page écran, et un calendrier des manifestations associatives locales,

- une foire aux questions,

- une rubrique actualités,

- des documents à télécharger : fiches recto-verso, Bourg Associations,

- de nombreux liens sur la vie associative : membres du RAIA, Structures d'appui en Rhône-Alpes, Maisons des associations en France, sites d'intérêt général pour les associations, etc...

Revue Bourg Associations

Cette revue trimestrielle existe depuis 1990. Elle est envoyée gratuitement aux associations de notre fichier ayant une adresse postale valide, soit plus de 1 800. Outre des informations sur les activités des associations locales, elle traite de questions transversales à toutes les associations, présente l'actualité de la Maison de la Vie Associative et participe, par son envoi, à la mise à jour de notre fichier et à la diffusion des fiches recto-verso.

Flash Asso

Depuis janvier 2007, les associations(*) répertoriées sur le site internet de l'AGLCA et ayant fourni une adresse mail peuvent être tenues directement informées des appels à projets, manifestations, nouveautés associatives, etc, grâce à un supplément informatique intitulé "Flash Asso" de la revue trimestrielle "Bourg associations". Il s'agit d'une lettre-mail, rédigée par les services de l'AGLCA, destinée à compléter les informations données par notre journal trimestriel « Bourg Associations » en fonction de l'actualité.

Cette action bénéficie en effet du soutien du CDRA (région Rhône-Alpes) et de CAP3B.

Destinataires : environ 600 assos, les communes du CDRA. A ce jour, 20 numéros édités !

(*associations domiciliées sur une des 77 communes du Contrat de Développement Rhône-Alpes du bassin de vie de Bourg-en-Bresse.)

Participation à des manifestations publiques

- Soirée d'accueil des nouveaux arrivants à Bourg-en-Bresse,
- Forum du bénévolat organisé par le CBPA : 25 et 26 avril,
- Charte de la Démocratie locale et de la proximité – Bourg-en-Bresse : 18 octobre,
- Rencontre des Centres Sociaux de l'Ain : 22 novembre,
- Forum départemental de la vie associative – Conseil régional : 22 novembre.

TRAITEMENT DE LA PAIE

Service prestation paies

Besoins :

- Réalisation des fiches de paies sous la responsabilité des dirigeants d'associations
- Etablissement des charges trimestrielles et annuelles.
- Etablissement et envoi informatique de la Déclaration Automatisée des Données Sociales Unifiée (DADSU).

Autres besoins

- Simulation de fiches de paies et calculs divers pour établir le « coût » d'un salarié en fonction des grilles indiciaires, avantages, primes...
- Conseils juridiques en droit social : embauche, modification des contrats de travail, rupture, intermittents du spectacle...
- Calculs particuliers : chèque vacances, maladie, rupture du contrat de travail...
- Production de documents divers :
 - Journal de paie,
 - Centralisation comptable,
 - Attestations « allègement Fillon »,
 - Charges mensuelles,
 - Attestations de fin de contrat (Assedic, solde de tout compte, certificat de travail).

Cette liste n'est pas exhaustive.

Statistiques paies en 2008

Nombre d'associations en 2008

	déc-07	janv-08	févr-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08	oct-08	nov-08	déc-08	Moyenne
Entrées		7	1	2	1		1	1		2	2			
Départs					1	1			1					
IMPACT EMPLOI	29	29	29	28	28	27	28	28	27	28	30	30	30	28.50
SAGE	40	47	48	51	51	51	51	52	52	53	53	53	53	51.25
TOTAL	69	76	77	79	79	78	79	80	79	81	83	83	83	79.7

Nombre de bulletins de paye en 2008

	déc-07	janv-08	févr-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08	oct-08	nov-08	déc-08	Moyenne
IMPACT EMPLOI	98	73	64	87	84	76	74	70	49	66	98	86	80	75.58
SAGE	170	186	202	193	206	187	189	230	205	194	203	199	193	198.92
TOTAL	268	259	266	280	290	263	263	300	254	260	301	285	273	274.50

La moyenne des associations présentes en 2008 est de 79 (65 associations en 2007).

Les entrées dans le service (17) sont concentrées sur le mois de janvier, mais nous avons également de nouvelles associations tout au long de l'année. Peu de sorties (3) en 2008.

Il est fréquent de commencer l'édition des bulletins à compter de janvier, afin d'avoir l'année complète et pouvoir faire les déclarations de fin d'année.

La moyenne mensuelle de fiches de payes réalisées sur 2008 est de **274 bulletins** (224 sur 2007). On remarque une variation importante de bulletins certains mois, due en partie aux intermittents et contrats d'engagement éducatif pour les centres de loisirs (79 CEE dans l'année, 63 intermittents dans l'année).

Le nombre de paies réalisées sur l'année est de **3 021**.

En 2008, nous avons effectué des paies pour **84 associations différentes** :

Secteur d'activités	activités	Nombre	Secteur d'activités	activités	Nombre
agricole	verger	1	défense d'intérêt	familles	2
Somme agricole		1		logement	1
autre	autres	2		personnes	1
Somme autre		2	Somme défense d'intérêt		4
cantine	cantine	5	formation	enseignement	3
Somme cantine		5	Somme formation		3
culturel	bibliothèque	1	office du tourisme	office du tourisme	6
	centre de loisirs	9	Somme office du tourisme		6
	culture	3	service aux associations	service aux associat.	2
	danse	3	Somme service aux associations		2
	Spectacle vivant	15	social	enfance	1
	jeux	1		humanitaire	3
	MJC	1		insertion	1
	musique	12	Somme social		5
	peinture	1	sportif	sports	5
	radio	1	Somme sportif		5
	théâtre	1	syndicat	syndicat	2
	yoga	1	Somme syndicat		2
Somme culturel		49	Total général		84

552 salariés ont été concernés par le traitement des fiches de paie en 2008.

Le volume de CDD est important. Il concerne 54 % des salariés présents dans nos fichiers (à noter que sont comptabilisés dans les CDD, les contrats aidés, les intermittents et les contrats d'engagement éducatif).

Le travail à temps partiel représente 60 % environ de l'ensemble des contrats (les intermittents du spectacle ne sont pas comptabilisés dans les salariés à temps partiel). Le recours au contrat aidé est peu important. La somme totale de ces contrats concerne 21 salariés. On retrouve parmi eux les contrats d'avenir (7), les contrats d'accompagnement dans l'emploi (7), les contrats adultes relais (3), les exonérations spécifiques au ZRR (3).

Nature du contrat :

	Total
CDD	299
CDI	253
Total	552

Nature de l'emploi :

	Total
Complet	220
Partiel	332
Total	552

Contrats particuliers :

	Total
Adulte relais	3
CA	7
cadre	9
CAE	7
CEE	79
CNE	1
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	1
Intermittent	63
JOURNALISTE	2
Non cadre	363
ZRR	4
Formateur occasionnel	13
Total	552

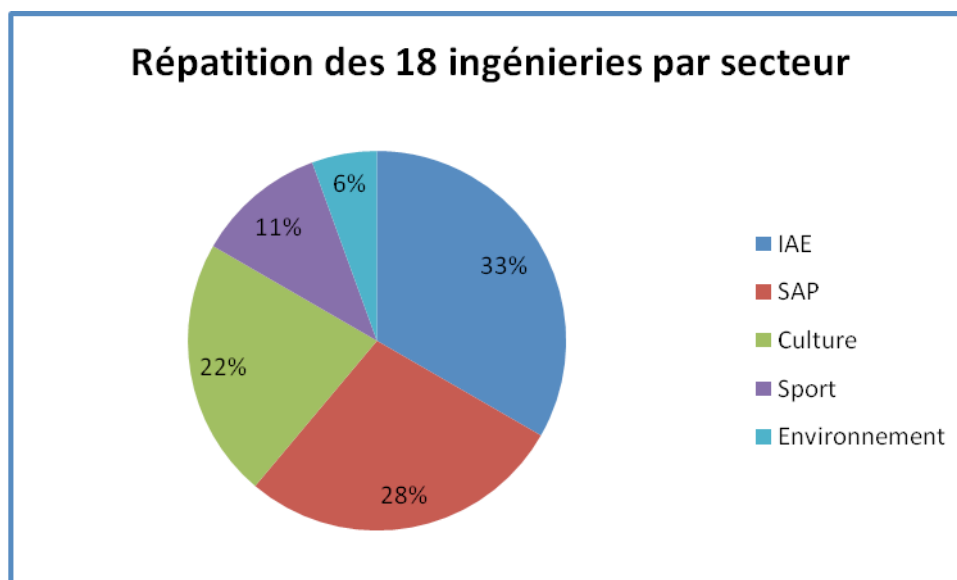
DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

Le dispositif local d'accompagnement (DLA) de l'Ain vise à apporter un **accompagnement de proximité** aux associations qui développent des activités d'utilité sociale créatrices d'emplois durables. Ces structures, souvent associatives, sont sources d'emplois, souvent durables (10 % des emplois de l'Ain – source INSEE, juin 2007) et de développement territorial.

Le dispositif est financé par la DDTEFP, la Caisse des Dépôts et Consignations et le Fonds Social Européen.

En 2008, le DLA a réalisé :

- 37 accueils, soit un taux de réalisation de 92,5 %. Ce chiffre ne tient pas compte des renseignements téléphoniques.
- 28 structures diagnostiquées ; 17 ayant bénéficié d'un diagnostic pré-accompagnement (soit un taux de réalisation de 113 %) et 11 ayant bénéficié d'un diagnostic de suivi post accompagnement (soit un taux de réalisation de 73 %).
- **18 ingénieries individuelles**, soit un taux de réalisation de 242 %. Ces ingénieries ont concerné plus de 1 000 emplois (IAE).
- 2 ingénieries collectives, soit un taux de réalisation de 100 %. Ces ingénieries ont concerné 54 structures.



IAE = Insertion par l'Activité Economique - SAP = Services Aux Personnes

Le fonds d'ingénierie DLA 2008 a permis de financer **101 journées d'accompagnement** (individuel et collectif). Les accompagnements ont permis la consolidation de plus de 1 000 emplois.

En moyenne, les accompagnements ont duré 5,6 jours et coûté 5 915 €, soit un coût journalier moyen de 991 €.

Pour financer ces opérations, le DLA a engagé en 2008 plus de 100 000 €.

Début novembre, le DLA a également co-organisé, avec Centre Ain Actif, les **Rencontres solidaires dans l'Ain**. Cet événement s'est composé de 3 actions :

- Parcours de portes ouvertes : 9 structures de l'ESS sur l'ensemble du département.
- Forum « **Entreprenez autrement dans l'Ain, les clefs de l'accompagnement et du financement** » : organisation de 2 ateliers (Atelier 1 : clauses d'insertion dans les marchés publics ; atelier 2 : outils d'accompagnement et de financement) et d'une synthèse en plénière,

- Guide « Entreprendre autrement » : édition d'un guide.

Cette manifestation a permis de mettre en lumière les enjeux d'un secteur encore trop méconnu et qui, pourtant, constitue une richesse et une partie non négligeable de l'activité économique de nos territoires : **l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)**.

Les origines de l'économie sociale et solidaire remontent au Moyen-âge (confréries, jurandes, corporations et compagnonnages). Au début du 19e siècle, en réaction à la révolution industrielle, naissent également les premières théories de l'économie sociale (Saint-Simon, Charles Fourier, Pierre Proudhon ou encore Charles Gides). Ainsi, au fil de l'histoire, de multiples initiatives ont contribué à l'émergence et enrichi l'économie sociale et solidaire que certains appellent autrement : le tiers secteur.

Faire le choix de l'économie sociale et solidaire, que l'on soit bénévole dans une association, salarié dans une entreprise d'insertion, sociétaire d'une mutuelle ou associé dans une coopérative, c'est décider d'entreprendre autrement.

Entreprendre, parce que les structures de l'économie sociale et solidaire créent de l'emploi, des richesses, offrent des services et participent au développement économique des territoires. Entreprendre autrement, parce que l'activité économique est mise au service d'un projet de société qui se caractérise par :

- Un mode de gouvernance démocratique et collectif : les structures de l'économie sociale et solidaire sont des groupements d'individus, des projets collectifs. Les dirigeants sont élus par l'ensemble des adhérents ou les instances de décision qui sont collectives. L'adhésion doit être libre et le principe "d'une personne = une voix" permet à tous de bénéficier du droit de vote.
- Une finalité citoyenne : non-lucrativité ou lucrativité limitée selon les cas. Le résultat économique est mis au service du projet de la structure. Le service rendu prime sur le profit et l'entreprise est au service de la personne humaine. Le patrimoine est collectif, les réserves impartageables. Les entreprises sont ancrées sur un territoire et en prise avec un intérêt collectif. Elles sont indépendantes.
- Une activité économique : production de biens ou de services, création de richesses, d'emplois et d'utilité sociale, sur des secteurs concurrentiels ou non, dans l'économie marchande et non marchande, l'économie sociale et solidaire cherche la "performance globale" : rentabilité économique et efficacité sociale.

En chiffres¹, l'ESS c'est...

... En France : 9,7 % des emplois salariés et 10% du PIB français.

... En Rhône Alpes : plus de 210 000 emplois dans près de 23 000 établissements (76,7 % au sein d'associations, 13,6 % dans les mutuelles, 8,3 % dans les coopératives et 1,3 % dans des fondations).

... Dans l'Ain : 1 504 établissements (77 % d'associations, 18 % de coopératives et 5 % de mutuelles) qui emploient 14 538 salariés.

Vous pouvez retrouver l'ensemble du guide *Entreprenez autrement : les clefs de l'économie sociale et solidaire dans l'Ain* sur le site des rencontres solidaires :

<http://rencontres-solidaires.aglca.asso.fr>

¹ France : données INSEE 2006, Rhône Alpes et Ain : données INSEE 2002

LE TRAVAIL EN RESEAU

1° RAIA/ETUDE POLE RESSOURCE DEPARTEMENTAL A LA VIE ASSOCIATIVE

Rappel de la démarche

Engagée en mars 2006 et portée par l'AGLCA, l'étude-diagnostic pour la mise en place d'un Pôle Ressource Départemental à la Vie Associative vient de se terminer en avril 2009.

Financée par la Région Rhône-Alpes, cette étude devait répondre à deux objectifs principaux :

- Offrir, aux acteurs associatifs de l'Ain, une réponse adéquate, cohérente et la plus complète possible à leurs besoins en formation, accompagnement et à d'éventuels besoins non repérés actuellement.
- Chercher des réponses et modalités d'organisation adaptables, pour tout ou partie, sur d'autres territoires de la Région.

Afin d'assurer la réussite de cette étude, l'AGLCA avait réuni un comité de pilotage, regroupant plusieurs acteurs - volontaires - de la vie associative départementale :

la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports / Délégation Départementale à la Vie Associative (Etat),

l'Addim de l'Ain,

Ain Profession Sport et Culture,

le CDOS de l'Ain,

Patrimoine des Pays de l'Ain,

l'Union Départementale des Associations Familiales,

plusieurs fédérations d'éducation populaire : la FOL, les Francas, l'Union Départementale des MJC, la Fédération des Foyers Ruraux,

ainsi que l'Université de Bourg et de Lyon.

2008 : l'année de construction du projet

L'année 2008 a été consacrée à la définition concertée des objectifs et des actions à mener, par un pôle départemental, ainsi qu'au mode de pilotage à retenir.

Toutefois, l'avancée du travail a été freinée par un contexte politique délicat avec notamment la refonte à venir des services de l'Etat et le retrait massif de financements publics pour plusieurs fédérations qui remettaient, alors, en cause l'intérêt d'un tel projet qui ne pourrait que les fragiliser un peu plus.

Le premier projet, de grande envergure, a donc été revu à la baisse.

Le RAIA, pilote du projet départemental

Dès le départ, l'étude de faisabilité avait mis en lumière la dynamique collective en cours depuis 2002, dans l'Ain, avec l'existence du **Réseau d'Accueil et d'Information aux Associations**.

Celui-ci regroupe actuellement 13 organisations associatives et est animé par la DDJS/DDVA.

Il a pour but de permettre la mutualisation d'actions et d'outils en matière d'information, de conseil et de formation des acteurs associatifs.

La création et le pilotage d'un projet de pôle ressource s'appuie donc sur ce partenariat où des habitudes de travail existent, tout en l'étoffant, au besoin, à d'autres acteurs indispensables (collectivités locales, correspondants associations des institutions membres de la Mission d'Accueil et d'Information aux Associations).

Jusqu'ici, ce réseau travaillait principalement à la proposition commune d'un programme de formation et à la production de documents à destination des bénévoles (Guide des aides aux associations, Guid'on...). Ainsi, l'étude a permis d'élargir les axes de travail du réseau et de programmer de nouvelles actions.

Programme d'actions 2009-2010

Axe prioritaire n°1 : Faciliter la formation des bénévoles par l'élaboration d'une offre de formation adaptée.

Action :

Reconduction d'un programme commun de formations sur l'année scolaire 2009/2010, avec la poursuite de leur délocalisation à travers le département et avec un recensement plus fin des besoins dans les différents bassins de vie.

Axe prioritaire n°2 : Valoriser les spécificités d'intervention de chacun des membres du réseau RAIA, renforcer la lisibilité départementale et la complémentarité des acteurs en appui et faciliter l'orientation des responsables associatifs en situation de demande d'information et d'accompagnement.

Actions :

- Réalisation d'un répertoire de compétences, à destination des structures pouvant être en contact avec les associations locales, de façon à les orienter vers des interlocuteurs départementaux,
- Réalisation d'une Plate-forme Internet.

Axe prioritaire n°3 : Développer la réponse aux besoins des associations locales en se rapprochant des territoires

• En matière d'information :

*Renforcement de la communication des plaquettes RAIA au sein du service des greffes des associations de la préfecture et des sous préfectures,

*Organisation d'une journée d'information à destination des personnes ayant un lien de proximité avec les associations locales (directeurs ou animateurs de centres sociaux, responsables ou animateurs de MJC, offices du tourisme...),

*Proposition d'un temps de présentation des outils du RAIA dans le cadre du programme de rencontres décentralisées de l'association des maires de l'Ain.

• En matière de conseil :

Proposition d'expérimenter 2 premières journées « multi-conseils » dans le Pays de Gex et le Haut-Bugey.

• En matière d'information et d'animation locale :

Mise en lumière, sur le site Internet, des structures locales ayant un rôle d'accompagnement des associations dans leur commune ou intercommunalité.

Ainsi, la mise en œuvre de ces actions dépend aujourd'hui des moyens humains - du temps consacré principalement par les membres du RAIA – pour ces projets, ainsi que des financements mobilisés, sachant que la DDJS a déjà attribué un financement de 9 000 € pour plusieurs de ces actions.

Coordination SAVARA

L'AGLCA adhère à la Coordination SAVARA (Coordination des Structures d'Appui à la Vie Associative en Rhône-Alpes) et participe activement à son animation et à son développement, en étant élue au Conseil d'administration et comme Secrétaire au Bureau.

L'année 2008 a surtout porté sur la formation, la professionnalisation des salariés en charge de l'accueil et de l'accompagnement des associations dans la quinzaine de structures adhérentes. Un cycle de 5 jours sur 2008 et 2009 propose, en matinée, un temps d'analyse de la pratique animé par un consultant et, l'après midi, un temps d'échange d'expériences plus techniques ou d'apport de connaissances sur des thèmes ayant un lien avec la pratique.

Les partenariats :

- Le Conseil régional a renouvelé sa Convention d'objectifs pour 3 ans afin de renforcer le développement du réseau sur la région et la qualification des salariés accueillants ; Le Conseil régional a, aussi, reconduit le financement aux 10 structures adhérentes pour réaliser des actions de formation en direction des bénévoles. La Coordination SAVARA est membre du COREVA (Comité Régional de la Vie Associative) qui est un organe de consultation sur la vie associative auprès de Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil régional, donnant un avis sur les appels à projets et les dossiers de demande d'Emplois tremplin.
- Le SGAR (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales), dépendant de la Préfecture de région, a versé une nouvelle subvention pour des interventions sur les territoires en CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale).
- La CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) s'appuie sur différents réseaux pour l'animation du dispositif de soutien aux microprojets collectifs en Rhône-Alpes financé par le FSE (Fonds Social Européen) et le développement de la reconnaissance de l'ESS.

2° RESEAU NATIONAL DES MAISONS DES ASSOCIATIONS (RNMA)

L'AGLCA est membre, depuis sa fondation, du Réseau National des Maisons des Associations. Elle en assume statutairement le secrétariat (Marie Rouxel) et est chargée, par une convention de prêt de main d'oeuvre à but non lucratif, de l'administration courante et de la comptabilité, en lien avec le Bureau et le Délégué National.

L'AGLCA est également correspondant du réseau pour la région Rhône-Alpes et a en charge l'organisation de rencontres régionales regroupant adhérents et structures non adhérentes.

- 16 janvier/Bourg : Présentation du réseau et de ses partenaires. Présentation et actualité des structures. Actions en cours ;
- 12 juin/Grenoble : Actualités du réseau et des structures. MAIA et DDVA ;
- 14 novembre/St Priest : Actualités. Début de travail sur la question de la gestion des locaux.

Nous répondons également aux demandes d'informations et de conseils des collectivités ayant un projet de structuration d'une maison d'associations.

Le RNMA regroupe à ce jour, sur l'ensemble du territoire français (plus une en Belgique) 36 Maisons d'Associations sous statut associatif ou municipal, plus les 20 maisons parisiennes.

Il a un triple rôle :

- d'échange d'outils et de qualification de ses membres dans leur fonction de soutien à la vie associative locale,
- d'ingénierie et de conseil pour les collectifs d'associations ou les collectivités locales qui souhaitent mettre en oeuvre ce type de structure,
- de ressource pour une meilleure connaissance des associations et de leurs besoins,

L'année 2008 a notamment été marquée par la continuité du travail des observatoires locaux de la vie associative, en lien avec Viviane Tchernonog, chercheur au Laboratoire Matisse du CNRS, le début d'une réflexion conjointe avec l'AVISE et la CPCA sur l'accompagnement des micro-employeurs associatifs, de nombreuses actions de formation et de conseils et un développement du réseau s'appuyant notamment sur sa régionalisation,

- Assemblée Générale à Paris, le 31 janvier, suivie d'une rencontre entre les correspondants régionaux et les délégués de la MACIF,
- La rencontre de Cognac, 29/30/31 mai, a porté sur l'autonomie associative,
- La rencontre de Lille a porté sur les fonctions de médiation des maisons des associations.

Le Réseau National des Maisons des Associations bénéficie du soutien de la DIESES, de la Délégation Interministérielle à la Ville, de la Macif, de Chorum. Il travaille en collaboration avec la CPCA avec qui il a signé une convention nationale de partenariat.

LES SERVICES TECHNIQUES COMPLÉMENTAIRES

Multimédia
Audiovisuel
Studio d'enregistrement

MULTIMEDIA

PERSONNEL : Yannick Margerand

Sites Internet réalisés en 2008

- Résonance Contemporaine (site "30#15")
- Les rencontres solidaires dans l'Ain
- Le réseau national des ménages services (FNARS)
- La première maison à 15 euros/jour (Corbioli)
- Vanou Zaugg (chanteuse)
- Autrement chez Vous (services à domicile)
- Syndicat des propriétaires et exploitants d'étangs de la Dombes

Sites dont la réalisation a débuté en 2008

- La Compagnie des Quidams
- L'Académie de la Dombes
- Le CIBC de l'Ain

Mises à jour

- Syndicat mixte des Monts de la Madeleine
- Randos avec Francis (Randonnées pédestres dans le Jura)
- Petrek (chanteur)
- Le Cinémateur (cinéma art et essai à Bourg)
- Vanou Zaugg (chanteuse)
- Rhône Développement Initiative (promotion des entreprises créant de l'emploi pour les personnes en situation d'exclusion sur le Rhône)
- Servipress (convoyage)
- Rémi Garraud (chanteur)
- + site et borne interactive AGLCA

Commentaires

Le nombre important de réalisations entraîne désormais des mises à jour et évolutions régulières.

L'activité est toujours orientée très majoritairement vers les associations, qui trouvent ici des prestations professionnelles à un coût juste.

Pour en savoir plus : <http://multimedia.aglca.asso.fr>

AUDIOVISUEL

PERSONNEL : *Coordination Hervé Frachet.*

Hervé Frachet, Romain Raffini, Frédéric Gonod + vacataires

Le service audiovisuel de l'AGLCA propose, depuis plus de 30 ans, location de matériel et prestations de techniciens dans le domaine du son et de l'image, de la simple location d'une petite sono ou d'un caméscope à la sonorisation complète d'un festival ou la réalisation d'un plateau caméras.

Il réalise également la copie et le transfert de documents sonores et vidéo sur des supports actuels.

Résultat par activités

	2008	% du CA		2007	% du CA
Loc vidéo	20 845,96	12,0%	Loc vidéo	18 658,81	10,20%
Loc son	55 218,84	33,0%	Loc son	68 934,15	37,60%
Loc extérieur	21 656,53	13,0%	Loc extérieur	19 325,05	10,50%
Loc divers	4 420,22	3,0%	Loc divers	5 786,24	3,20%
Total Loc	102 141,55	60,0%	Total Loc	112 704,25	61,40%
Copies	7 144,77	4,0%	Copies	7 415,50	4,00%
Presta AGLCA	19 795,33	12,0%	Presta AGLCA	18 854,13	10,30%
Presta personnel ext	24 785,50	15,0%	Presta personnel ext	30 087,00	16,40%
Depts/Hebt	6 779,62	4,0%	Depts/Hebt	8 563,28	4,70%
Sous-traitance	544,2	0,0%	Sous-traitance		
Total prestations	59 049,42	35,0%	Total prestations	64 919,91	35,40%
Ventes	8 485,11	5,0%	Ventes	5 945,17	3,20%
TOTAL chiffre d'affaires	169 676,09	100,0%	TOTAL chiffre d'affaires	183 569,32	100,00%

Part du chiffre d'affaires par types d'utilisateurs

Asso locales	9,40%
Asso départementales	34,10%
Asso extérieures	2,40%
Total asso	45,90%
Administrations	22,80%
Entreprises	19,60%
Particuliers	7,40%
Musiciens	4,30%
Total autres	31,30%

Quelques manifestations :

Musique Yves Duteil (RCF01, Attignat)
 Pigalle (Musiques à Flot, Attignat)
 Espace d'un été (MJC Bourg)
 Musicolline (Treffort)
 La Ferme à Réceptacle (St Julien sur Reyssouze)
 L'Homme Debout (Cuisiat)
 Courant d'Eire (une dizaine de concert)
 Fête de la Musique à Bellegarde
 Fête de la Soie (St Rambert)
 Chorales Kilukru (Morez), Ain sol'hit (Lagnieu), Influence (Péronnas)

Fêtes de Quartiers, centres sociaux et MJC's...
Régie retours Big Band Oyonnax (Centre culturel Aragon)

Autres Assises Régionales de la Jeunesse (Ainterexpo)
AG : Crédit Mutuel (Ainterexpo), MSA (Viriat), CCI (Alimentec)...
Marché des Fruits d'Automne (Cuisiat)
Journée Artisanale en Revermont + Comice (Villereversure)
Élections Conseil Général (plateau caméra Hôtel du Département)
Élections municipales Bourg (Projections résultats)
Renault Trucks : "Les Wining Performance"
Feux d'Artifices Poncin, Jujurieux
Salon de la Gastronomie (Comité du Tourisme de l'Ain)
Rencontres Roger Vailland
Nombreuses prestations à Alimentec

Vente de matériel d'occasion

projecteurs vidéos, micros HF, 1 console 40 voies, 2 TV, 2 écrans 4x3m
suite à renouvellement (en 2008 et avant)

Acquisition de (principalement) :

2 petits systèmes de sonorisation > soirée privée ou réunion
3 projecteurs vidéo : nous en avons 5 petits (2000 lumens) 2 gros (5500 lm)
1 caméscope semi-pro
1 enregistreur audio numérique
1 graveur DVD vidéo à disque dur

Commentaires

La baisse de 7,5 % du chiffre d'affaires par rapport à 2007 s'explique par la perte du marché de quelques grosses prestations en 2008 (Fête de la Musique de Bourg, Jeudis du Kiosque et mercredis de la Comédie, Festival des Temps Chauds), en partie compensée par quelques manifestations exceptionnelles comme les Assises Régionales de la Jeunesse à Ainterexpo.

Début 2009, le service a réalisé un gros effort de communication « tout public » par une distribution massive de tracts.

STUDIO D'ENREGISTREMENT

VACATAIRES

Activité très réduite en 2008, notamment en fin d'année, avec une quarantaine de jours de studio.

Réalisations

CD

CD Petrek « Gagner d'accord, mais gagner quoi ? » (chanson jeune public),
CD Duo Parenthèse (chanson),
Fil de l'Air (musiques du monde/scolaires),
Messaline (rock).

Actions périscolaires

Ecole Daudet/Petrek,
Lycée de Nantua/Musée de la Résistance.

Bande son

Son et lumières « Envol de légendes »/Reflets de la Dombes.

Commentaires

Les ressources informatiques actuelles font qu'un certain nombre de musiciens réalisent aujourd'hui leurs maquettes eux-mêmes.

Il est également très difficile de proposer des tarifs compétitifs dans un secteur où les home studio fleurissent sans toujours supporter des charges fiscales ou de personnel.

Nous nous posons donc aujourd'hui la question du devenir de cet équipement.

En effet, un certain nombre d'acteurs culturels locaux nous disent qu'il s'agit d'un outil indispensable... sans pour autant le solliciter.

Nous allons donc proposer un tour de table pour évaluer la pertinence de son maintien au regard des besoins évalués et de l'investissement potentiel des uns ou des autres.